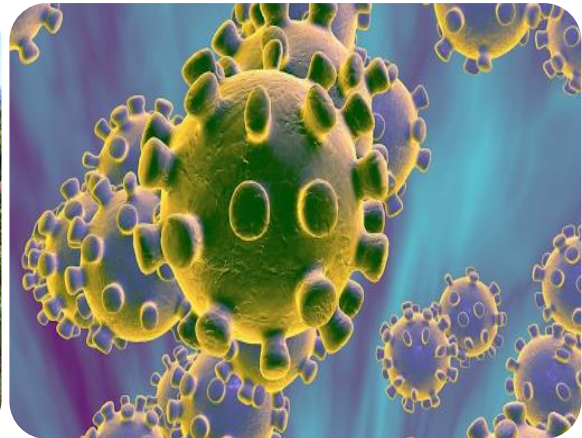




## WEBINAIRE

# *La chaîne de valeur mangue face à la Covid-19 au Sénégal*



En collaboration avec



**Mardi 29 septembre 2020, de 11 heures 00 à 13 heures 30 sur ZOOM**

**Termes de Références**

# 1 Contexte et justification

Essentiellement produite en Casamance, dans les Niayes, le Centre et dans une moindre mesure sur la Petite Côte sur environ 25 000 ha, la mangue contribue de manière importante à l'économie du Sénégal. Avec une production annuelle, étalée sur 6 mois, variant de 125 000 à 130 000 tonnes voire 150 000 tonnes de mangue, elle rapporte des milliards de francs CFA au pays. Sans compter les recettes en milliards de FCFA que la filière mangue apporte au Sénégal, elle a fourni de l'emploi à près de 20 000 personnes dont près de 50% de femmes, selon la Coopérative Fédérative des Acteurs de l'Horticulture du Sénégal (CFAHS), en 2011, le secteur de la mangue a montré toute son importance dans l'économie sénégalaise même si le potentiel reste largement sous-exploité. En 2017, environ 3 600 tonnes de mangue fraîche sont transformées, soit une valeur de 250 millions de FCFA (Badji, 2018). En réalité, le secteur de la mangue « offre des opportunités de travail et d'emplois surtout aux femmes et aux jeunes, apporte des revenus additionnels en milieu rural et au niveau des exploitations familiales et valorise le travail en milieu rural (compétences améliorées et reconnues) » (Strebelle, 2013).

Bien qu'avant l'apparition de la maladie à coronavirus, communément appelée Covid-19 (*CoronaVirus Infectious Disease-19*), au Sénégal, la chaîne de valeur mangue fonctionnait (et fonctionne toujours) avec des opportunités et des contraintes structurelles. Des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont été prises par le Gouvernement du Sénégal.

<b>Dates clefs</b>	<b>Synthèse des mesures prises</b>
<b>14 mars</b>	Interdiction des manifestations et des rassemblements de personnes dans des lieux ouverts ou clos
<b>18 mars</b>	Suspension des vols en provenance de la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Tunisie et l'Algérie
<b>20 mars</b>	Suspension de l'exploitation de tous les vols en provenance et à destination des aéroports du Sénégal à l'exception des vols domestiques entre l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et Ziguinchor, des vols cargo, des évacuations sanitaires et des vols spéciaux autorisés
<b>23 mars</b>	Déclaration de l'état d'urgence assorti de couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national
<b>23 mars</b>	Annonce de l'élaboration du Programme de Résilience Economique et Social (PRES) financé par le Fonds de Riposte et de solidarité Contre les Effets de la COVID-19, (FORCE COVID-19) doté de 1 000 milliards de FCFA
<b>24 mars</b>	Interdiction de la circulation interurbaine des personnes et des biens
<b>25 mars</b>	Limitation de moitié du nombre de passagers dans toutes les catégories de véhicule
<b>08 avril</b>	Ordonnance concernant le licenciement et le chômage technique
<b>11 mai</b>	Assouplissement des mesures de l'état d'urgence et du couvre-feu
<b>05 juin</b>	Levée de l'interdiction du transport interurbain Autorisation de rassemblements dans les marchés, restaurants, lieux de culte et casinos Couvre-feu de 23 heures à 5 heures, avec des possibilités de circuler pour des raisons professionnelles ou de santé
<b>29 juin</b>	Discours du Chef de l'Etat à la Nation (levée de l'état d'urgence et du couvre-feu, entres autres)
<b>15 juillet</b>	Réouverture des frontières aériennes

Ces ont eu des effets non négligeables dans la chaîne de valeur mangue. Ces effets ont, globalement, perturbé l'environnement dans lequel les acteurs de la mangue évoluent. Cependant, les acteurs de la mangue ont su développer des stratégies pour pouvoir fonctionner tant bien que mal et maintenir quelques activités durant la période de mise en œuvre des mesures de lutte contre la Covid-19.

A ces stratégies développées par les acteurs de la mangue, l'accompagnement de l'Etat et des partenaires techniques et financiers s'avère nécessaire dans une telle crise. C'est pourquoi, il est nécessaire d'échanger avec les différents acteurs pour dégager des pistes de réflexion et d'action pour non seulement prendre en charge les problèmes structurels d'avant Covid-19 mais aussi ceux dus à la Covid-19 dans le secteur de la mangue au Sénégal. A ce titre, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) a déjà posé un jalon important en menant une série d'études pour documenter les effets de la Covid-19 sur différentes chaînes de valeur agricole dont la mangue dans le but d'alimenter le dialogue entre les acteurs et l'Etat sur les pistes de solutions.

## 2 Objectifs

Partant de ce contexte marqué par l'importance de la chaîne de valeur dans l'économie sénégalaise et les effets de la Covid-19 dans le secteur de la mangue, il devient nécessaire que les acteurs se retrouvent pour échanger sur les problèmes créés ou exacerbés par la Covid-19.

Ces échanges doivent, par la même occasion, permettre de réfléchir également sur les problèmes structurels du secteur de la mangue au Sénégal.

Par ailleurs, c'est une opportunité donnée aux acteurs de partager les stratégies qu'ils ont pu développer pour s'adapter aux effets de la crise sanitaire doublée d'une crise économique.

Etant donné qu'il s'agit d'un échange entre l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la mangue, etc., l'un des objectifs est d'arriver à formuler des recommandations pour conseiller les décideurs (politiques) dans leurs interventions pour accompagner la chaîne de valeur mangue à se relever de cette crise multiforme.

## 3 Résultats attendus

Les résultats attendus de cette rencontre se déclinent comme suit :

- ♣ Les problèmes et les opportunités structurels de la mangue avant la Covid-19 sont débattus et la situation provisoire de la production de mangue est cartographiée ;
- ♣ Les effets de la Covid-19 dans le secteur de la mangue sont exposés ;
- ♣ Les stratégies développées par les acteurs directs de la mangue eux-mêmes sont présentées ;
- ♣ La situation de la campagne d'exportation de la mangue sénégalaise est présentée ;
- ♣ Des recommandations sont formulées à l'endroit des acteurs interpellés par les problèmes identifiés.

## 4 Modalités de mise en œuvre

Compte tenu du contexte de Covid-19 qui prévaut toujours, la tenue de cette rencontre se fera de manière virtuelle. A cet effet, il s'agit de créer un lien Zoom (qui sera partagé) pour permettre aux participants de pouvoir suivre le débat le **mardi 29 septembre 2020, de 11 heures 00 à 13 heures 30**.

Pour cela, la note introductive sera présentée par l'IPAR sur la base d'une étude produite sur les effets de la Covid-19 sur la filière mangue au Sénégal.

Ensuite, les travaux se poursuivront avec un panel de 5 personnes composé des représentants :

- ✓ De la Direction de l'Horticulture (DHORT) pour parler des problèmes et des opportunités de la mangue du Sénégal avant la Covid-19 mais aussi de la situation de la production de mangue ;
- ✓ De l'Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal (IAMS) pour parler des effets de la Covid-19 sur la production et de la commercialisation de la mangue ;
- ✓ Du GIE Casa Ecologie qui s'active dans la transformation de mangue pour parler de la situation de l'accès aux matières premières et de la commercialisation des produits transformés ;
- ✓ De l'Organisation Nationale des Producteurs Exportateurs de fruits et légumes du Sénégal (ONAPES) pour parler de la situation des marchés d'exportations de la mangue du Sénégal et des effets de la Covid-19 sur les activités d'exportations ;
- ✓ De la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) pour parler de la situation des exportations de la mangue du Sénégal en contexte de Covid-19.

En plus, il sera prévu une rubrique « Témoignages » pour donner l'occasion à une transformatrice et un producteur de mangue de parler de leur vécu dans le secteur de la mangue en période de Covid-19.

Enfin, le débat sera ouvert aux participants en ligne sur le modèle questions/réponses pour apporter des éléments précis et qui peuvent servir les acteurs. Il est à noter que tous les panélistes et les participants seront invités à produire, de manière collective, des recommandations pour accompagner la chaîne de valeur mangue au Sénégal. Ce dispositif sera modéré par le Directeur Exécutif de l'IPAR.

## 5 Programme du Webinaire

<b>Webinaire : la filière mangue face à la Covid-19 au Sénégal Mardi, 29 septembre 2020, de 11h 00 à 13h 30 sur ZOOM</b>		
<b>HEURES</b>	<b>INTERVENTIONS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
11h 00 – 11h 10	Accueil des participants et Présentation des panélistes	Dr Cheikh Oumar Ba, Directeur Exécutif, IPAR
11h 10 – 11h 20	Note introductive au débat	Dr Sidy Tounkara, Chercheur, IPAR
11h 20 – 11h 30	Production de mangue au Sénégal : opportunités et contraintes	Dr Macoumba Diouf, Directeur Général, DHORT
11h 30 – 11h 40	Effets de la Covid-19 sur la production et de la commercialisation de la mangue	M. Mafouze Aïdara, Producteur de mangue, Président, IAMS
11h 40 – 11h 50	Transformation de la mangue dans un contexte de Covid-19	Mme Maïmouna Sambou, Transformatrice de mangue, Présidente, GIE Casa Ecologie
11h 50 – 12h 00	Activités d'exportations de mangue dans un contexte de Covid-19	M. Cheikh Ngane, Président, ONAPES et CNLMF
12h 00 – 12h 10	Situation des exportations de mangue en contexte de Covid-19	M. El Hadji Omar Dieng, Laboratoire d'entomologie, Responsable de la production, DPV
12h 10 – 12h 20	Témoignage sur la transformation de mangue	Mme Yama Ndiaye, Transformatrice de mangue, Directrice de Wayabi, IAMS
12h 20 – 12h 30	Témoignage sur la production de mangue	M. Diéry Gaye, Producteur de mangue, CNCR
12h 30 – 13h 10	Débat avec le public (Questions/Réponses)	Tous les participants
13h 10 – 13h 25	Formulation de recommandations	Tous les participants
<b>13h 25 – 13h 30</b>	<b>Mot de clôture</b>	<b>Dr Cheikh Oumar Ba, Directeur Exécutif, IPAR</b>